Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-213502636-20260616-D2026_071-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO

COMMUNE DE SAINT-COULOMB

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 071

Délibération n° 071-2026 – Modification du tableau des effectifs

L'an deux mil vingt-six, le lundi 15 juin à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Coulomb, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel FREDOU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de Conseillers présents : 18
Quorum : 12
Date de convocation : 09/06/2026

Membres présents : M. Jean-Michel FREDOU – M. Patrice VIVIEN – Mme Véronique WYART – M. Loïc SEVEGRAND – Mme Catherine TANIC – M. Jean-Yves LE BRIÉRO – M. Gérard BARREAU – Mme Servane CADIOU – M. Jean-Luc CAILLÉ – Mme Jocelyne LEGENDRE – Mme Gwénaëlle KROL – M. Laurent BUREL – M. Sébastien MERY – Mme Pauline TARDY – Mme Blandine BERKELMANS – M Didier RIAULT – M. Armand JAMIER – M. Eric SCHMITT

Absent excusé : Mme Sophie COEURU (pouvoir à M. Patrice VIVIEN) - Mme Frédérique CALÈS (pouvoir à Mme Catherine TANIC) - M. Victor LAVOLÉ (pouvoir à Mme Véronique WYART) - M. Renaud de BOISSIEU (pouvoir à M. Eric SCHMITT) - Mme Annie GILLAIZEAU (pouvoir à M. Armand JAMIER).

Secrétaire de séance : M. Loïc SEVEGRAND

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, au regard des nécessités du service, de procéder à la modification du tableau des emplois comme suit :

VU le tableau des emplois,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal :

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-213502636-20260616-D2026_071-DE

L'agent en charge de la bibliothèque bénéficie actuellement d'un temps partiel de droit qui prendra fin le 13 juin 2026.

Par courrier en date du 8 avril 2026, l'agent a sollicité le bénéfice d'un temps partiel sur autorisation à compter du 14 juin 2026. Après examen de cette demande et compte tenu des nécessités de service, il est proposé de maintenir la quotité de travail sollicitée dans le cadre d'un temps partiel sur autorisation – renouvelable tous les 6 mois.

Cette proposition a été présentée à la Commission du personnel réunie le 19 mai 2026, qui a émis un avis favorable.

Afin de prendre en compte cette évolution de la situation administrative de l'agent, il convient de modifier le tableau des effectifs à compter du 14 juin 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE :

- **D'ADOPTER** la modification du tableau des emplois ci-dessous,

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, article 6411.

TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE SAINT-COULOMB

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 juin 2026

GRADES	POSTES CRÉÉS	POSTES POURVUS	DONT TEMPS COMPLET		DONT TEMPS NON COMPLET OU TEMPS PARTIEL
Attaché	1	1	1		
Rédacteur Principal 1ère classe	1	0	0		
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	3	3	3		
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	1	0	0		
Adjoint Administratif	1	1			1
Technicien Principal 1ère classe	1	1	1		
Technicien	1	1	1		
Adjoint Technique Principal 1ère classe	3	3	3		

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-213502636-20260616-D2026_071-DE

Adjoint Technique Principal 2ème classe	1	1	1		
Adjoint Technique	8	6	6		
Adjoint du Patrimoine Principal 2ème classe	1	1	0	Temps partiel sur autorisation à compter du 14/06/26	1
Assistant de conservation du patrimoine principal 1ere classe	1			Archiviste	
Educateur Territorial des APS Principal 2ème classe	1	1	1		

GRADES	POSTES CRÉÉS	POSTES POURVUS	DONT TEMPS COMPLET		DONT TEMPS NON COMPLET OU TEMPS PARTIEL
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) principal 2ème classe	1	1	1		
Animateur Principal 2ème classe	1	1	1		
Animateur	1	0	0		
Adjoint d'Animation	3	1	1		
TOTAL	30	22	20		2

**Agent en disponibilité*

Pour extrait conforme, le 16 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-COULOMB - ILLE-ET-VILAINE -

Jean-Michel FREDOU

Transmis au représentant
de l'Etat le 16 juin 2026
Publié le 16 juin 2026